

TSARAP



coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02

TSARAP



a u d i t

**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2016**

ASSOCIATION MIRAMAP

TSARAP

a u d i t

**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Association MIRAMAP

58 rue Raulin
69007 LYON

Lyon,
Le 24 Avril 2017

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2016**

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre entité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

.../...

8-10 rue Jacquard 69004 LYON
RCS LYON 798 029 286

TSARAP

a u d i t

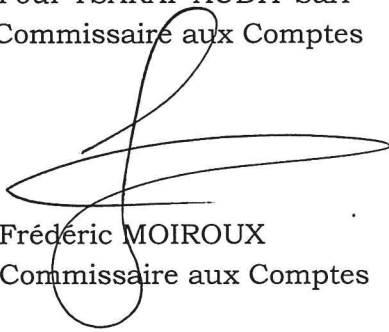
**Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE
DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Pour TSARAP AUDIT Sarl
Commissaire aux Comptes



Frédéric MOIROUX
Commissaire aux Comptes